

# **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLIERS SUR MORIN SEANCE DU 11 AVRIL 2022**

**Étaient présents** : Mme Agnès AUDOUX, Mme Caroline AULIAC, M. Vianney SUSCOSSE, Mme Chloée SEITA, Mme Stéphanie VIEUX, Mme Patricia ANGER, M. Patrice BOURGOIN, Mme Cécile COUTELLIER, M. Nicolas GOBIN, M. Damien KOPYC, M. Michaël MARTINS, M. Éric VAN GELDEREN, Mme Claudie JOULAUD, Mme Marie RICHARD, M. Matthieu CHAMAILLARD, M. Bernard RENAULT.

**Absents représentés** : M. Philippe AUDOUX représenté par Mme Agnès AUDOUX, Mme Johanne BONNET représentée par Mme Cécile COUTELLIER, M. Rémy DELFORGE représenté par M. Vianney SUSCOSSE.

**Secrétaire de séance** : Mme Patricia ANGER

## **Ordre du jour :**

1. Vote des taxes locales 2022
2. Don Ukraine ;
3. Groupement de commandes SDESM – Maintenance éclairage public 2023-2026
4. Demande de subvention FER 2022
5. Mise à disposition du chalet 26 Ter Rue de la Picardie pour les associations
6. Affaires diverses.

## **Approbation du procès-verbal du 14 mars 2022 :**

Le procès-verbal est approuvé.

### **Vote :**

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 4 (Mme Claudie JOULAUD, Mme Marie RICHARD, M. Matthieu, CHAMAILLARD, M. Bernard RENAULT).

## **1. Vote des taxes locales 2022 :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter les taux des impôts directs locaux 2021 de la commune.

**Vote** : Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

## **2. Don Ukraine :**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide du versement d'un don de 3000 € auprès de FACECO pour soutenir les victimes de la guerre en Ukraine et autorise Mme le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

**Vote** : Pour : 15

Contre : 1

Abstention : 3 (M. Rémy DELFORGE, Mme Marie RICHARD, M Damien KOPYC).

**3. Groupement de commandes SDESM – Maintenance éclairage public 2023-2026**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reporter ce point lors d'un prochain conseil municipal.

**Vote** : Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

**4. Demande de subvention FER 2022 :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, s'engage à demander une subvention au Département au titre du Fonds d'Équipement Rural de 50 % pour la réalisation d'espaces de loisirs composés de plusieurs équipements et autorise Mme le Maire à signer tous les documents afférents à la demande de subvention.

**Vote** : Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

**5. Mise à disposition du chalet 26 Ter Rue de la Picardie pour les associations :**

M. Bernard RENAULT, Président du Comité des Fêtes, quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise la mise à disposition du chalet 26 Ter Rue de la Picardie aux associations de Villiers sur Morin : Comité des Fêtes, Villiers Anim et l'Association de Pêche APPMA, demande l'établissement d'une convention avec chaque association, demande qu'il soit indiqué dans la convention que chaque association devra fournir un justificatif d'assurance dommage aux biens, responsabilité civile et bris de glaces.

**Vote** : Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

**6. Affaires diverses :**

Madame Le Maire donne la parole à M. Vianney SUSCOSSE. Il s'exprime concernant la suite de la vente d'un terrain et des échanges que nous avons déjà eu sur ce dossier avec la SAFER. Il est demandé à l'ensemble des élus de se prononcer afin de savoir si nous donnons suite ou pas.

Un débat s'est ouvert et l'ensemble des élus ont signés une feuille en se prononçant sur le sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 20h33.